UN CHAMPAGNE
Morlant (de la Marne)
de Haute Qualité

Escrocs au chômage à Tourcoing

La population de Tourcoing doit prendre garde aux agissements de deux individus qui se présentent au domicile et offrent en vente des cartes postales au profit des chômeurs. Ces hommes ne sont mandatés par personne.

D'autre part, le commissaire central de police rappelle aux automobilistes l'imprudence qu'ils commettent presque journellement en abandonnant leurs voitures sur la voie publique.

Les récents « emprunts » d'autos sont capables de les rendre plus méfiants.

Un arrêté préfectoral qui vient à point pour désigner aux gourmets un délicieux fromage livré à l'abri des souillures de l'air, le Petit Suisse Lactella.

Chez les Architectes du Nord

Voici la composition du Conseil d'Administration de la Fédération des Groupements d'Architectes de la région du Nord pour les années 1932-1933. — Président d'honneur : A. Liagre (Ronchin) ; Président : M. Cockempot (Lille) ; Secrétaire général : G. Gruson (Mons-en-Barœul) ; Trésorier : E. Vandenbeusch (Lille) ; Membres du Conseil : A. Baert (Lille) ; J. Barbotin (Lille) ; R. Bonte (Lille) ; G. Bourgeois (Tourcoing) ; L. Debatte (Lille) ; F. Deregnaucourt (Lille) ; A. Dubois (Roubaix) ; J. Laffite (Maubeuge) ; G. Lemaire (Mons-en-Barœul) ; J. Lesaffre (Lambersart) ; E. Maillard (Tourcoing) ; L. Mollet (Lille) ; V. Mollet (Lille) ; G. Trannoy (Marcq-en-Barœul) ; P. Vilain (Lille).

Composition des bureaux des Sociétés afférentes. — 1° Société régionale des Architectes du Nord de la France. — Président : E. Vandenbeusch (Lille) ; Vice-président : P. Decaux (Arras) ; Secrétaire général : C. Lemaire (Mons-en-Barœul) ; Secrétaire adjoint : J. Barbotin (Lille) ; Trésorier : J. Saerens (Haubourdin) ; Archiviste : J. Watier (Lille) ; Censeurs : V. Mollet (Lille), A. Baert (Lille), J. Deregnaucourt (Roubaix) ; Commissaire général : P. Vilain (Lille).

2° Groupe du Nord des Architectes diplômés par le Gouvernement. — Président : F. Deregnaucourt (Lille) ; Vice-Présidents : P. Decaux (Arras), A. Dubois (Roubaix) ; Secrétaire : L. Mollet (Lille), Trésorier : J. Watier (Lille).

3° Syndicat des Architectes agréés les communes et établissements publics. — Président : L. Debatte (Lille) ; Secrétaire général : J. Lesaffre (Lambersart) ; Secrétaire adjoint : J. Laffite (Maubeuge) ; Trésorier : H. Vicot (Lille) ; Archiviste : A. Duthoit (Lambersart) ; Censeur : C. Bourgeois (Tourcoing).

CADEAUX POUR FÊTES
Maurice DEGRAVE, 31, rue Grande-Chaussée, Lille, bijouterie, joaillerie, orfèvrerie, horlogerie. Rabais de 10 % sur toute la bijouterie et la joaillerie. 2.364.

LE CHOMAGE DANS LES MINES DU PAS-DE-CALAIS

Le chômage sera complet pendant toute la journée d'aujourd'hui samedi 26, aux mines de la concession de Marles-Ferfay et Cauchy.

Cette décision a été portée à la connaissance de tous les ouvriers du fond et du jour, par des affiches apposées à l'entrée de toutes les fosses et établissements annexes de la compagnie des mines de Marles.

NE LAISSEZ PAS SORTIR VOS ENFANTS
par temps froid et humide, sans avoir imbibé leur mouchoir d'INHYL. Dehors, à l'école, ils respireront cet antiseptique et seront ainsi à l'abri du rhume de cerveau, de la grippe et autres maladies contagieuses.
Le Fl. 7 fr. Demandez bien INHYL chez votre pharmacien ou, à défaut, envoyez un mandat de 7 fr. à Pharmacie Doucet, Bolbec (S.-I.)

NOMINATIONS CHEZ LES PERCEPTEURS

De « L'Officiel » : Par arrêté du ministre des Finances en date du 20 décembre 1931, les percepteurs stagiaires dont les noms suivent, nommés à titre temporaire, ont été admis définitivement dans les cadres et nommés percepteurs de 4e classe à compter du 26 juin 1930 : M. Vigier, à la perception d'Artanges (Aisne) ; M. Serrure, à la perception de Nielles-les-Bléquin (Pas-de-Calais) ; M. Goin à la perception d'Alquines (Pas-de-Calais).

Trop d'embonpoint
vous désespère, Madame. Pourquoi donc n'essayez-vous par les Dragées Macia qui, agissant par activation des oxydations intraorganiques, donnent un amaigrissement sûr, durable et sans danger ? Toutes Pharmacies : 15 fr. 95 l'étui et Laboratoires Macia, 29, rue du Quesnoy, Valenciennes. 0427

ECHOS et CARNET

CALENDRIER. — Samedi 26 décembre 1931. Soleil : Lever à 7 h. 45 ; coucher à 15 h. 57. Lune : Lever à 17 h. 13 ; coucher à 9 h. 25. Aujourd'hui : St-Etienne. — Demain : St-Jean.

MÉTÉOROLOGIE. — Station de Lille : Observations météorologiques faites le 25 décembre à 9 heures : Baromètre : 775 m. 7 ; baisse depuis la veille à 18 h. : 1 mm. 8 ; Thermomètre : fronde, 4,1 ; minima, 3 ; Etat hygrométrique : 100 ; Hauteur d'eau tombée depuis la veille à 18 h. : 0 mm. 2 ; Direction du vent : Sud-Ouest ; Force : faible ; Direction des nuages : pas d'observation ; Etat du ciel : couvert, brouillard très humide.

Temps probable pour aujourd'hui : un peu froid, brumeux.

PRÉVISIONS DE L'OFFICE NATIONAL. — Région Nord. — Temps très nuageux ou couvert, brumeux, quelques pluies ou bruines, suivies d'éclaircies et quelques averses, vent du secteur Ouest, 4 à 7 m. Température en hausse, minimum en hausse de 3°.

DEUIL. — Nous apprenons la mort de M. Bouxin Pierre, ex-avocat du barreau de Laon, décédé dans sa 33e année, à Besançon où il était avoué près du tribunal.

Il était le gendre de M. Hébert, pharmacien à Laon, qui, par coïncidence, a été enterré mercredi au cimetière St-Just.

— Nous apprenons la mort, survenue subitement à Saint-Amand, de M. Edmond Deltombe, demeurant à Paris, 93, boulevard Sébastopol, président général de la Fédération Nationale des Sous-Officiers de l'Armée de Terre, de Mer et de l'Air, dont la famille est originaire de Saint-Amand.

Vendredi vers 11 h. 30, M. Deltombe se rendait chez des parents qui habitent rue du Haut-Pont, quand il s'affaissa. Des passants s'empressèrent pour lui donner des soins, mais en vain. M. le docteur Duvivier, appelé d'urgence, ne put que constater le décès.

Mme Deltombe, qui était restée à Paris, a été prévenue avec tous les ménagements d'usage.

M. Gustave Sorriaux, président des Sous-Officiers de réserve, a été saluer le défunt au nom des sous-officiers de St-Amand.

LE PORTATIF N° 21
Pathé
scientifiquement établi, réunit toutes les qualités que vous devez exiger d'un phonographe : usinage précis, sonorité franche, dimensions minima, 2 ans de garantie.
LE MOINS CHER DES BONS APPAREILS
FRS 300

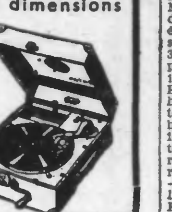

COMMUNICATIONS TÉLÉPHONIQUES CAMBRAI, LILLE, ROUBAIX, TOURCOING DOUAI, VALENCIENNES

Dans le but d'établir plus rapidement certaines communications interurbaines, l'Administration des P. T. T. mettra en service à partir du lundi 28 décembre au matin, pour les abonnés de *Cambrai*, l'exploitation trafic direct pour :

a) Vers LILLE. — 1. *Lille, Roubaix, Tourcoing* ; 2. *Les bureaux suburbains de Lille*, à savoir : Haubourdin, Hellemmes, La Madeleine, Lambersart, Loos, Marcq-en-Barœul, Marquette, Mons-en-Barœul, Ronchin, Saint-André ; 3. *Les bureaux suburbains de Roubaix* : à savoir : Croix, Lannoy, Mouvaux, Wattrelos ; 4. *Les bureaux de la grande banlieue de Lille*, à savoir : Annœullin, Armentières, Ascq, Baisieux, Bassée (La), Bauvin, Bersée, Bondues, Bousbecques, Carvin, Comines, Cysoing, Don, Emmerin, Flers-Breucq, Fournes, Fretin, Gondecourt, Halluin, Hem, Laventie, Lesquin, Lezennes, Linselles, Lomme, Mons-en-Pévèle, Neuville-en-Ferrain, Pérenchies, Phalempin, Pont-à-Marcq, Provin, Quesnoy-sur-Deûle, Roncq, Sainghin, Santes, Seclin, Sequedin, Templeuve, Thumeries, Wambrechies, Wasquehal, Wattignies, Wavrin, Wervicq.

b) Vers VALENCIENNES. — 1. *Valenciennes* même ; 2. *Les bureaux de la circonscription de Valenciennes*, à savoir : Anzin, Artres, Aubry, Aulnoye-lez-Valenciennes, Bavay, Bellignies, Dormerain, Beuvrages, Bruay-sur-Escaut, Crespin, Curgies, Fresnes-sur-Escaut, Haspres, Hérin, Jenlain, Maing, Marly, Onnaing, Préseau, Qaroubie, Le Quesnoy, Quiévrechain, Raismes, Rombies, Saultain, Sebourg, Saint-Amand, Saint-Saulve, Thiant, Trith, Vieux-Condé, Saint-Waast-là-Haut.

c) Vers DOUAI. — 1. *Douai* même ; 2. *Les bureaux de la circonscription de Douai*, à savoir : Anhiers, Aniche, Arleux, Aubigny-au-Bac, Auby, Bersée, Cantin, Corbehem, Cuincy, Dechy, Esquerchin, Denain, Férin, Flers-en-Escrebieux, Flines-les-Raches, Gœulzin, Hénin-Liétard, Lambres, Lallaing, Lécluse, Marchiennes, Monchaux, Monchecourt, Mons-en-Pévèle, Montigny-en-Ostrevent, Orchies, Raches, Raimbeaucourt, Roost-Varendin, Sin-le-Noble, Somain, Thumeries, Vitry-en-Artois, Waziers.

Les abonnés de *Cambrai* sont donc priés à partir de lundi 28 décembre au matin, de demander leurs communications Inter sous la forme suivante :

« L'Inter pour X », pour toutes les localités interurbaines (X représentant la localité demandée).

Les avantages de l'exploitation trafic direct seront également concédés aux abonnés de la banlieue de Cambrai, pour leurs communications vers les zones de Lille, Douai et Valenciennes, mais ces abonnés continueront à demander « L'Inter » comme ils le font actuellement.

D'autre part, l'Administration des P. T. T. mettra en service, à partir du lundi 28 décembre 1931, pour les abonnés des centres de *Lille, Roubaix, Tourcoing, La Madeleine* et *Haubourdin*, l'exploitation trafic direct pour :

1. *Cambrai* même ; 2. *Les bureaux de la circonscription de Cambrai*, à savoir : Abancourt-Biécourt, Avesnes-lez-Aubert, Avesnes-le-Sec, Avoingt, Beauvois, Bouchain, Busigny, Cagnoncles-Naves, Cantaing, Carnières, Cauroir, Clary, Crèvecœur, Cuvillers-Bantigny, Escaudœuvres, Eswars, Fontaine-Aneux, Fressies, Hem-Lenglet, Gouzeaucourt, Hayneocourt, Honnecourt, Iwuy, Marcoing, Marquion, Masnières, Mœuvres, Neuville-St-Rémy, Nergnies, Paillencourt, Quiévy, Ramillies, Rieux, Sailly, Saint-Hilaire, Sancourt, Seranvillers, Tilloy, Valincourt.

Les abonnés des centres de *Lille, Roubaix, Tourcoing, La Madeleine* et *Haubourdin* sont donc priés, à partir du 28 décembre au matin, de demander leurs communications Inter vers *Cambrai*, et les bureaux de la circonscription de Cambrai, sous la forme « Cambrai direct » et non plus « L'Inter pour Cambrai ».

Un concours d'admission au surnumératiat des contributions directes, de l'Enregistrement, des Domaines et du Timbre, aura lieu au cours du premier semestre de l'année 1932. Les conditions du concours sont fixées par un arrêté ministériel du 16 décembre 1926, publié au Journal Officiel du 23 décembre 1926, page 13.390.

Les candidats pourront s'adresser, pour tous renseignements nécessaires (condition d'admission, pièces à fournir, programme) soit aux directeurs des contributions directes : à Lille, 10, boulevard de la Liberté (1er Direction); à Lille, 28, rue de Trévise (2e Direction) ; à Valenciennes, 1, rue Salle-le-Comte ; soit au Directeur de l'Enregistrement à Lille, 18, rue Gauthier-de-Châtillon. — Le registre d'inscription des candidatures sera clos le 31 décembre 1931.

LES MANDATS-POSTE FRANCE-AMÉRIQUE

Le Ministre des Postes, Télégraphes et Téléphones fait connaître que des modifications vont être apportées aux conditions d'échange des mandats-poste entre la France et les Etats-Unis d'Amérique.

Jusqu'à présent, l'échange des mandats avec l'Office américain s'opérait au moyen du mandat dit « avec avis d'émission ». Chaque envoi donnait lieu à l'établissement, par le bureau d'origine, de deux titres distincts — le mandat proprement dit qui était remis au déposant chargé de le faire parvenir au destinataire et l'avis d'émission qui était transmis au bureau payeur par l'intermédiaire des bureaux d'échange de Paris-Caisse et de New-York.

A partir du 1er février 1932, les mandats seront établis sur la formule de mandat-carte international adoptée par les pays adhérents à l'arrangement de l'Union postale Universelle. Ils seront dirigés sans intervention de l'expéditeur sur le bureau d'échange de Paris-Caisse qui en donnera notification au bureau d'échange de New-York au moyen de listes descriptives envoyées tous les jours ouvrables.

Les titres eux-mêmes n'étant pas transmis aux destinataires, aucune communication particulière à l'adresse de ceux-ci ne pourra être portée sur les coupons.

L'organisation nouvelle aura pour avantages de simplifier et d'uniformiser les méthodes d'envoi de fonds à l'étranger et de réduire le délai du paiement des mandats aux bénéficiaires.

MUTATIONS DANS L'ARMÉE

L' « Officiel » publie les mutations suivantes effectuées dans l'armée :

Etat-Major : M. Aymes, colonel breveté au 43e R. I., est nommé chef Etat-Major 1re Région.

Infanterie : M. Dhers de Miquel, colonel breveté au 110e R. I., est maintenu en surnombre audit régiment ; M. Brisville, lieutenant au 3e bataillon d'infanterie légère passe au 1er R. I. Avesnes ; M. Fortin, lieutenant au 43e R. I., au régiment de Sapeurs-Pompiers ; M. Lapeyre lieutenant au 3e bataillon d'infanterie légère, au 1er R. I. à Avesnes ; M. Coussart, capitaine au 110e R. I., au Parc d'Artillerie, régiment à Metz.

Cavalerie : M. Gastey, lieutenant-colonel breveté d'Etat-Major 1er régiment, est mis à la disposition du général commandant supérieur troupes Maroc.

Service de Santé : M. Bahier, médecin commandant du 43e R. I. Lille, est affecté au 182e Artillerie lourde, à Vincennes.

AUX JEUNES SURSITAIRES

« L'Officiel » publie la loi suivante :

Art. 1er. — Les jeunes gens nés avant le 1er novembre 1908 et bénéficiaires d'un sursis ne seront astreints qu'aux obligations du service actif de la classe avec laquelle ils sont incorporés. Ceux qui sont actuellement sous les drapeaux seront renvoyés dans leurs foyers après 12 mois de service.

Art. 2. — Les jeunes gens visés à l'article 1er ci-dessus qui ont été admis dans un peloton d'élèves officiers de réserve (art. 33 de la loi sur le recrutement) recevront application de la mesure prévue à l'article précédent sans perdre le bénéfice de leur accession éventuelle à la qualité d'officier ou de sous-officier de réserve.

AROME PATRELLE
Donne au Bouillon Goût exquis Belle couleur dorée

LES TOMBES MILITAIRES

Des transferts de tombes militaires seront effectués aux dates ci-après :

Le 4 janvier 1932 : déplacement d'une tombe militaire et des sépultures de huit vinctimes civiles dans le cimetière communal de Frémicourt (Pas-de-Calais).

Du 5 au 17 janvier 1932 : déplacement de 114 tombes militaires dans le cimetière communal de Sains-en-Gohelle (Pas-de-Calais).

Le 7 janvier 1932 : déplacement de 13 tombes militaires dans le cimetière communal de Godewaersvelde (Nord).

Les familles désireuses d'obtenir des renseignements complémentaires au sujet de ces opérations sont priées de s'adresser selon le cas : au chef du secteur d'état civil militaire du département du Pas-de-Calais, à Arras ; du département du Nord, à Lille.

T. S. F.

RADIO P.T.T. NORD A LILLE (265 m.). — Samedi 26 à 12 h. 30 : Guillaume Tell, ouverture de l'opéra ; La poupée de porcelaine ; Espanita, valse espagnole ; Etienne Marcel, fantaisie sur l'opéra ; Chanson d'amour ; La source, ballet ; a) Pas des écharpes, b) Andante, c) Variations, d) Danse circassienne ; Marche hongroise. — 13 h. 30 : Informations ; arrivée des navires au port de Dunkerque ; cours des valeurs. — 15 h. : T.S.F. à l'Hôpital. — 17 h. : Concert Pasdeloup. — 19 h. : a) Amour discret ; b) Sérénade inutile, par M. Lucien Muratore ; a) J'entends chanter dans mon cœur; b) Si tu veux partir par Robert Burnier. — 19 h. 15 : Cours ; communiqués ; informations. — 19 h. 30 : Quart d'heure de musique reproduite. — 19 h. 45 : Informations ; résultats du tirage des primes de la veille. — 20 h. : Soirée théâtrale organisée par l'Association de Radiophonie du Nord. — Programme : Interprétation de : Le joli rôle ; Les amours de Colin Maillard, de Raymond Genty. — Au cours de la soirée vers 21 heures : Tirage des primes.

RADIO-PARIS (1.724 m. 1). — 7 h. 45 : Musique enregistrée. — 8 h. 30 : Culture physique. — 9 h. Concert du Conservatoire : Le Médecin malgré lui ; Symphonie en ré mineur ; Concerto en si mineur ; La chasse du prince Arthur ; Cantate ; Les Noces de Figaro. — 12 h. 30 : Musique enregistrée : Le Songe d'une nuit d'été, scherzo et nocturne ; Werther : Un autre est son époux ; Pourquoi me réveiller, par Villabella ; Après un rêve pour violoncelle, par Lucienne Radisse ; Le Vallon ; Sérénade, par Roger Bourdin ; Le Cid, Pleurez mes yeux, etc. — 15 h. : Les Ondes enfantines — 16 h. 45 : Concerts Lamoureux ; Symphonie héroïque ; Le Repos de la Sainte Famille ; Les Amants ; Concerto en ré mineur ; Boléro. — 18 h. 40 : Communiqué agricole. Causerie. — 19 h. 10 : Causerie. — 19 h. 30 : Musique enregistrée : Old Time Religion, chant et orgue ; Trois jeunes filles nues ; A Sorrente, un soir. — 20 h. : Lectures littéraires. — 20 h. 40 : Chronique de Dorin. — 20 h. 45 : « Soirée de chansonniers ». Tours de chants, scènes par MM. Pierre Dac, René Paul, Henri Cor, Ded-Rysel et Dominique Bonnaud.

« Les postes à accumulateurs ont toujours leurs partisans »
Employez les ensembles DESMET
3 et 4 lampes sur antenne 1250 frs
5 lampes sur cadre 1625 frs

TOUR EIFFEL 1.445 m.). — 13 h. 10 : Musique de folklore hongrois, par le pianiste Georges Gabor : Czardas, première danse hongroise ; Dans la rue ; Czardas, deuxième danse hongroise ; En dehors du village; Les hussards passent devant la maison ; Le merle a sifflé trois fois ; Czardas, troisième danse hongroise ; Mon ami est un hussard. Du vin rouge dans le verre ; Je t'ai vue au cimetière, etc. — 16 h. 5 : Cours des céréales. — 17 h. 45 : Le Journal parlé. — 19 h. 30 : Disques. — 19 h. 45 : Théâtre : Le bonhomme de neige, conte d'Andersen ; Remords, radio-drame ; Sur le boulevard, fantaisie acoustique.

RADIO-TOULOUSE (385 m.). — 12 h. 45 : Petits ensembles. — 13 h. : Cavalleria rusticana ; Werther. — 13 h. 15 : Orchestre symphonique. — 17 h. 15 : Orchestre, Opéras. — 17 h. 30 : Guitare Hawaïenne. — 17 h. 15 : Danse. — 18 h. : Opéras, chant. — 18 h. 15 : Orchestre divers. — 19 h. : Mélodies. — 19 h. 15 : Septième symphonie. — 19 h. 45 : Disques. — 20 h. : Mignon ; Le Barbier de Séville. — 20 h. 15 : Musique militaire. — 20 h. 30 : Accordéon. — 20 h. 45: Opérettes. — 21 h. : Concert. — 21 h. 15 : Orchestre argentin. — 21 h. 30 : Orchestre viennois. — 22 h. : Hérodiade. — 23 h. : Concert. — 23 h. : Concert. — 23 h. 30 : Concert.

LONDRES NATIONAL (1.554 m. 4). — 13 h. : Concert. — 15 h. 45 : Concert. — 16 h. 45 : Orgue. — 18 h. 30 : Music-hall. — 21 h. 20 : Récital de piano. — 21 h. 45 : L'Horloge. — 22 h. 15 : Musique de danse.

MIDLAND REGIONAL (398 m. 9). — 15 h. 30 : Concert. — 16 h. 45 : Orgue. — 20 h. : Musique de danse. — 22 h. 10 : Programme de Londres.

LONDRES REGIONAL (356 m. 9). — 18 h. 30 : Aladin et sa merveilleuse lampe, pantomime orientale. — 20 h. : Quintet. — 21 h. : Concert. — 22 h. 35 : Musique de danse.

STUTTGART-MUHLACKER (360 mètres). — 15 h. : Leipzig. — 16 h. : Oratorio de Noël. — 16 h. 10 : Tilman Riemenschneider. — 18 h. 10 : Concert. — 19 h. 15 : Concert.

BRUXELLES (509 m.). — 12 h. 35 : Musique enregistrée. — 17 h. : Matinée de danse. 18 h. : Musique enregistrée. — 18 h. 30 : Musique enregistrée. — 20 h. : Concert. — 20 h. 25 : Rhapsodie cambodgienne, etc. — 20 h. 45 : Eros et Psyché, mystère antique.

LANGENBERG (472 m. 4). — 8 h. 5 : Concert évangélique. — 10 h. 30 : Concert d'orgue. — 12 h. : Concert. — 15 h. 30 : Concert. — 17 h. 30 : Tannhauser. — 22 h. 30 : Danse.

HILVERSUM (298 m. 8). — 11 h. 40 : Orchestre. — 16 h. 40 : Musique de Noël. — 17 h. 10 : Concert. — 17 h25 : Concert. — 18 h. 25 : Concert. — 19 h. 10 : Concert. — 19 h. 55 : Opérette. — 21 h. 40 : Concert. — 22 h. 25 : Concert et disques.

RADIO-ALGER (363 m. 6). — 12 h. 30 : Musique enregistrée. — 19 h. 15 : Concert dansant. — 20 h. : Accordéon. — 20 h. 15 : Disques. — 21 h. 45 : Jazz.

VARSOVIE (1.411 m. 3). — 11 h. 15 : Matinée symphonique. — 13 h. 20 : Musique populaire. — 14 h. : Musique populaire. — 15 h. 20 : Disques. — 15 h. 55 : Disques. — 16 h. 45 : Musique légère. — 18 h. 25 : Disques. — 19 h. 15 : Musique légère. — 21 h. 10 : Œuvres de Chopin. — 22 h. : Musique de danse et légère.

COURS RÉGIONALES DES PENSIONS

De l' « Officiel » : Sont nommés pour l'année 1932 : Président de la Cour régionale des pensions d'Amiens, M. Renault, président de chambre ; membres de ladite Cour, MM. Bordages et Lorgnier conseillers ; Président de la Cour régionale des Pensions de Douai, M. Dorigny président de Chambre ; membres de ladite Cour, MM. Jannaut et Blondel, conseillers.

AIMEZ-VOUS LE MAROILLES ?
Vous serez enchanté du Maroilles « *Mon Favori* », onctueux et toujours à point.
Réclamez la marque :
"Mon favori"
2 formats... une même finesse

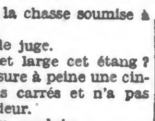

Le Numéro spécial de NOEL du
REVEIL ILLUSTRÉ
est paru
20 Pages — 0 fr. 35
Il commence le
Grand Concours
de la meilleure 1re Page
203 Prix d'une valeur dépassant 12.000 fr.
Dans ce même numéro 523, daté DIMANCHE 27 DÉCEMBRE, débutent
L'OUBLIÉ Par Pierre BENOIT de l'Académie Française
TUTEUR Par Charles FOLEY Le célèbre Romancier

L'HIVER EN AFRIQUE DU NORD
VOUS TROUVEREZ LE SOLEIL
Tourisme - Hivernage - Sports
VOYAGE DE 16 JOURS : Fr. 2.600
TOUS FRAIS COMPRIS
PAR L'ORGANISATION TOURISTIQUE COMPLÈTE DE LA
SOCIETE DES VOYAGES ET HOTELS NORD AFRICAINS
32 Circuits "Transat" Réguliers
40 Hôtels "transatlantique"
Renseignements : 6, rue Auber, Paris
TOUTES AGENCES DE VOYAGE ET
Cie Gle Transatlantique : Lille, Roubaix, Tourcoing
Brochure artistique « R » envoyée gracieusement

SPORTS

FOOTBALL-ASSOCIATION

LES RÉSULTATS du 25 Décembre

Excelsior A.C. : 6. — F.C. Rouen : 3.
Sélection Douaisis : 3. — U.S. Vélizy : 0.
Excelsior A.C. (B) : 5. — U.S.V Condé : 3.
A.C. Aniche : 5. — Amiens A.C. (M.) : 1.
Club Français : 2. — F.C. Sete : 3.
C.A. Paris : 1. — F.C. Mulhouse : 1.
A.S. Cannes : 5. — O. Lillois : 0.
Stade Havrais : 2. — Amiens A.C. : 4.
R.C. Lens : 7. — R.C. Arras : 2.
U.R.D. Malo : 2. — Fola Luxembourg : 2.
A.S.S.B. Oignies : 3. — C.A. Lillois : 3.

Coupe Sochaux

L'A. S. DE CANNES A BATTU L'O. L. PAR 5 BUTS A 0

Réputé imbattable sur son splendide terrain des Hesperides, l'Association Sportive de Cannes n'a pas failli à la tradition en infligeant une sévère défaite aux champions du Nord.

Le score est flatteur pour les Cannois qui ne dominèrent jamais territorialement, mais qui méritèrent la victoire grâce à leur rapidité d'exécution, à la puissance de leurs avants et à leurs plus grande volonté de venger leur échec du match aller, à Lille, où ils succombèrent, d'ailleurs de justesse. Les Lillois ont certes l'excuse du déplacement et ils ont surtout perdu l'habitude des terrains secs, mais c'est principalement la ligne d'avants qui est responsable de la défaite s'avérant inefficace, manquant de liaison, d'enthousiasme et Vandevelde se signala particulièrement par son inaction sa forme actuelle, il n'y a plus sa place dans l'équipe, les premières minutes furent à l'avantage des Lillois, mais Bardot marqua sur échappée à la 15e minute. Un penalty sévère valut le 2e but et démoralisa l'équipe Nordiste qui ne parvint à réagir que dans les dix dernières minutes. Cannes a fait son meilleur match de la saison, tandis que les Olympiens parurent hors de forme. Néanmoins le score ne traduit pas la différence de valeur des deux équipes, même sur le match d'hier.

A Wattrelos, Excelsior A.C. bat F.C. Rouen par 6 buts à 3

Malgré le temps exécrable, une belle galerie assistait à ce match joué au Stade Amédée Prouvost ce vendredi de Noël.

La partie fut des plus intéressantes, les deux équipes pratiquèrent un football de belle facture, quoique assez différent. Rouen jouant très vite et les locaux avec plus de science.

Après quelques attaques de l'Excelsior, Rouen menace à son tour. Balek pressé près des buts passe à Mayer qui se précipite vers la balle également. Nicolas n'a aucune peine à marquer dans la cage vide à la 10e minute.

Quelques attaques de part et d'autre se terminent dehors ou sont bloquées par les keepers, sans grand mal. Rouen se montre dangereux devant une défense qui s'affole un moment. Langillier tire trois corners successifs sans résultat et un beau shoot de Nicolas est stoppé par Mayer. Sur centre de Burgghraeve, Payne bien placé est chargé, le coup franc qui s'ensuit, à la limite, est finalement dégagé.

Langillier descend, donne à Bartlett, qui glisse à Van Caeneghem. Ce dernier passe à Burgghraeve, qui marque d'un beau shoot de coin à la 26e minute.

Deux essais de Burgghraeve échouent, puis sur un long centre de la Caille, l'ailier droit shoote, le keeper renvoie mais Bartlett reprend et marque. Il y a 33 minutes de jeu.

L'Excelsior dominera jusqu'à la pause sans parvenir à augmenter la marque. La mi-temps est écourtée et on reprend au bout de 5 minutes.

Il y a une minute que le jeu est repris, l'ailier droit de Rouen envoie au but, Mayer renvoie, le même reprend et cette fois le keeper met lui-même dans ses propres filets. Les deux teams sont de nouveau à égalité.

La partie continue très animée et les défenses sont tour à tour à l'ouvrage. Van Caneghem sert Payne qui, de l'aile droite tire un centre parfait. Van Caeneghem reprend de la tête et la balle, après une superbe trajectoire, passe sous la barre malgré le gardien qui a vainement sauté.

Deux minutes après, l'Excelsior descend devant une défense dégarnie. Burgghraeve centre et Van Caeneghem, après un premier loupé, traduit pour la 4e fois. — E.A.C. : 4 ; F.C.R. : 2.

Une attaque de Rouen échoue de peu Van Caeneghem n'a pas plus de chance, puis, après une nouvelle attaque Rouennaise, sur service de Debels, l'ailier droit file et son centre-shoot échoue à Van Caeneghem qui bat le portier normand irrémédiablement à la 22e minute de la reprise.

Les attaques fusent des deux côtés, mais Rouen paraît fatigué et à la 31e minute, sur passe de Titche, la Caille inscrit le n. 6 pour son club.

Aussitôt après, sur centre de l'aile droite, le tir de Nicolas frôle les poteaux de Mayer.

Un corner de chaque côté et Mayer doit se coucher sur une balle dangereuse. Mais les champions de Normandie ont un magnifique retour et l'ailier droit, reprenant un centre, marque à bout portant à la 43e minute. On a peine à suivre le ballon et les joueurs dans le brouillard et la fin est sifflée après deux belles attaques Rouennaises.

Nous ne pouvons que féliciter les deux équipes en bloc, mais à l'Excelsior, citons Bartlett, qui jouait inter gauche, et Langillier, qui fut particulièrement étincelant. Les services au centre furent de toute beauté et notons que La Caille, malgré de belles occasions, s'abstint de shooter au but, laissant l'honneur du point à ses camarades.

Arbitrage parfait de M. Raquin, de Paris.

E. P.

A Paris, F. C. Sète bat C. F. Paris par 3 buts à 2

La partie débuta, rapide et agréable. Les Parisiens sont plus vites et ne tardent pas à dominer leurs adversaires, sur débordement de l'aile gauche. Audrup marque le 1er but. Cependant les Sétois réagissent, jouent avec plus d'assurance et Jouleu marque imparablement. Les Parisiens dominent à nouveau et la défense Sétoise a fort à faire pour éviter les dangereuses attaques des Clubistes, elle ne peut cependant empêcher Spagnoli de marquer à la suite d'un centre de Hudry. La mi-temps est sifflée sur le résultat de 2 à 1, en faveur des Parisiens.

La reprise sera favorable aux Sétois et bientôt leur jeune avant centre, Jouleu, égalise. les Méridionaux poursuivent leur effort et un troisième but est marqué par Jouleu. Jusqu'à la fin et, en dépit des réactions des Parisiens, les Sétois conservent l'avantage et à plusieurs reprises, manque le but de peu.

A Paris, F.C. Mulhouse et C.A. Paris font match nul 1 but à 1

Le match F.C. Mulhouse-C.A. Paris, s'est déroulé à Paris, devant une galerie assez restreinte.

Les premières minutes de jeu sont à l'avantage des locaux qui portent le jeu devant les buts des visiteurs. Mais l'allure générale de la partie s'équilibre bientôt. Toutefois, à la suite d'un exploit personnel de Kork, Muller qui a repris marque pour Mulhouse le premier but après 25 minutes de jeu. Jusqu'à la mi-temps, rien n'est marqué, malgré les efforts du C.A.P., qui attaque énergiquement.

En seconde mi-temps, Mulhouse prend tout d'abord la direction du jeu, puis le C.A.P. réagit et un shoot de Carbonnet est arrêté de justesse par Friess. Peu après Fays doit détourner en corner. Les Capistes sont de plus en plus actifs mais leurs attaques, bien amorcées, sont toujours mal terminées. Le C.A.P. obtient un coup franc que shoote Fidon, Friess détourne en corner. Peu après, le C.A.P. se tire encore par un corner d'une attaque dangereuse du F.C. Mulhouse.

Mulhouse domine maintenant. Kaufmann seul à 3 mètres des buts Capistes shoote au-dessus. Sur un bel exploit personnel de Rossi, le C.A.P. marque un but et les deux équipes sont à égalité. F.C. Mulhouse : 1 but ; C.A.P. : 1 but.

Le C.A.P. domine mais le score reste inchangé. Le F.C. Mulhouse et le C.A.P. font donc match nul 1 à 1.

La Coupe des Flandres

A.S.S.B. Oignies (1A) et O.A. Lillois (1A) font match nul par 3 à 3 après prolongation

Résultat surprenant, mais parfaitement régulier. Le valeureux club minier a été tenu en échec par la jeune équipe Lilloise.

Dans l'ensemble il faut néanmoins convenir qu'une certaine supériorité technique, et même territoriale au cours de la seconde mi-temps, doit être accordée à Oignies qui, un peu malchanceux dans ses shoots, se heurta à la splendide défense du goal, à la fois décidé et heureux dans ses sorties, permit au C.A.L. de résister en seconde mi-temps aux nombreuses et dangereuses attaques d'Oignies, et lui laissa le temps de souffler, puis de repartir à l'attaque de plus belle.

Le C.A.L. joua avec un cran extraordinaire. Quant à Oignies, il eut peut-être le tort de jouer trop confiant et de se reprendre trop tard.

En première mi-temps, Oignies marque le premier but ; puis le O.A.L. égalise, mais ne peut empêcher les mineurs de marquer à nouveau.

Le repos est sifflé sur le résultat de 2

FEUILLETON DU 26 DECEMBRE. — N. 67

LA VIERGE à l'étrange regard

par Olivier DUVERGER

— Il n'était pas assez fou pour agir ainsi.

J'espère que les perquisitions donneront plus de résultats.

— Je le souhaite pour vous, mon cher ami. Ce serait la juste récompense de vos efforts.

— Je suis sûr du succès, Monsieur le Procureur. L'attitude de celui que je soupçonne m'a singulièrement frappé. Sa gêne à répondre à mes questions, son trouble devant mon insistance à lui faire préciser le calibre de son arme, son attitude embarrassée, m'apparaissent suffisants pour justifier la perquisition que je me propose de faire chez lui.

— Allons-y sans plus tarder.

Jacques appelant les gendarmes auprès de lui, leur précisa ses ordres à voix basse. L'un d'eux s'éloigna puis le juge faisant inviter les témoins à revenir auprès de lui leur déclara :

— J'estime nécessaire d'opérer immédiatement une perquisition dans le chalet des Lucioles afin d'y rechercher l'arme du crime qui peut y être cachée. Voyez-vous un inconvénient à cette opération père Mathieu ?

Le brave homme, tout étonné de la demande du magistrat, accepta sans aucune difficulté la visite de sa demeure.

Aidé par les gendarmes, le juge d'instruction eut tôt fait d'examiner les diverses armes se trouvant au chalet des Lucioles. Le père Mathieu et son fils, s'étaient d'ailleurs prêtés de bonne grâce à la perquisition qui ne donna aucun résultat.

Jacques, qui paraissait avoir prévu cet insuccès ne sembla pas en être autrement étonné. S'adressant au Procureur, il lui dit :

— Rien ici, Monsieur le Procureur. Allons voir plus loin.

Et rappelant les témoins auprès de lui, il les remercia :

— Vous êtes libres, Messieurs. Vous pouvez rentrer chez vous Je n'ai plus besoin que de l'un d'entre vous, du garde Attignat.

Et promenant ses regards autour de lui, il s'étonna :

— Tiens, où donc est-il ! Je ne le vois plus ici, voulez-vous l'appeler.

Obéissant à cet ordre, les gendarmes disparurent dans le jardin et les hangars à la recherche du garde. Ils revinrent sans l'avoir trouvé.

Jacques sourit et décida :

— Puisqu'il n'est plus ici, peut-être le rencontrerons-nous chez lui. La perquisition que nous venons d'opérer ici lui a peut-être donné l'idée d'aller nous attendre là-bas et y préparer notre visite. Allons-y donc !

Sautant dans leur voiture les magistrats se firent conduire à la maison du garde, bâtie dans un coin retiré et désert d'un petit bois à deux kilomètres du chalet des Lucioles.

Les gendarmes à bicyclette escortèrent l'auto du parquet jusqu'aux abords de la demeure de Jules Attignat. Appuyant leurs machines contre les troncs des grands arbres dressant vers le ciel leurs feuillages touffus, ils précédèrent les magistrats vers la porte de l'habitation. Un des gendarmes qui avait quitté les Lucioles avant les autres s'approcha de Jacques et lui dit quelques mots à l'oreille.

Le garde qui, en effet attendait leur visite s'avançait vers eux à leur rencontre.

— J'ai bien pensé Messieurs que vous viendriez ici, après avoir visité le chalet des Lucioles. Je vous ai précédés pour vous préparer quelques rafraîchissements que je serais tout heureux de vous servir si vous voulez bien vous donner la peine d'entrer.

— Merci, garde, répondit Jacques d'une voix qu'il s'efforça de rendre indifférente. Nous allons en effet pénétrer chez vous et visiter votre demeure, si vous n'y voyez pas d'inconvénient.

— Mais je vous en prie Messieurs. Vous pouvez disposer à votre gré. Vous êtes chez vous.

Jacques suivi des gendarmes parcourut rapidement les diverses pièces du logement, jetant de ci de là, des regards scrutateurs. Tout dans son attitude révélait qu'il savait là aussi ne rien trouver d'intéressant. Quand il eut achevé sa rapide inspection, il demanda au garde :

— Vous n'avez jamais eu de calibre douze en votre possession ?

— Jamais, Monsieur le juge.

— Cela m'étonne : il me semble qu'on m'a affirmé le contraire !

— Qui ça ? Monsieur le juge.

— Je n'ai pas à vous le dire. Vous êtes bien sûr que vous n'avez jamais eu de fusil de cette grosseur ?

— Mais oui, Monsieur le juge, j'en suis sûr.

— C'est bien, nous allons voir, avec vous si vous dites vrai. Voulez-vous nous accompagner ?

— Je suis à vos ordres, Monsieur le juge, répondit le garde en suivant le magistrat. Conduit par le gendarme qui lui avait parlé à l'oreille, dès son arrivée, Jacques s'engagea dans un sentier s'enfonçant dans le bois.

A un certain endroit, il s'arrêta, attendant d'avoir le garde à sa hauteur pour lui demander :

— Y a-t-il longtemps que vous n'avez pas suivi ce chemin ?

— Une huitaine de jours peut-être.

— Pouvez-vous me dire où aboutit cette piste ?

— A une clairière au milieu de laquelle se trouve un petit étang.

— Qui dépend de la chasse soumise à votre garde ?

— Oui, Monsieur le juge.

— Est-il profond et large cet étang ?

— Oh ! non, il mesure à peine une cinquantaine de mètres carrés et n'a pas un mètre de profondeur.

— Voulez-vous m'y conduire.

— Mais oui, Monsieur le juge, répondit Attignat, avec plaisir.

L'intonation de sa voix démentait ces dernières paroles et sur son visage brusquement pâli, on pouvait lire l'inquiétude que lui inspirait l'attitude du jeune magistrat.

Après quelques minutes de marche sous les frais ombrages du grand bois, ils débouchèrent dans la clairière devant la petite pièce d'eau qui paraissait avoir tant préoccupé le juge d'instruction.

— Ah ! Nous y voici, fit ce dernier, en s'avançant jusqu'à l'eau. Tiens ajouta-t-il, en remarquant un large fossé au fond duquel circulait un mince filet d'eau, n'est-ce pas le fossé de vidange de l'étang ?

— Oui, Monsieur le juge.

— Alors c'est la vanne que j'aperçois là-bas, dans les joncs, qui le viderait.

— Oui, Monsieur le juge.

— Allons-y.

Quand ils furent auprès de l'appareil, Jacques ordonna à l'un des gendarmes.

— Ouvrez la vanne...

Le garde intervint :

— Mais vous allez vider l'étang, Monsieur le juge.

— C'est bien là mon intention. Cela vous gêne ?

Attignat, d'une pâleur mortelle, ne put que répondre d'une voix presque éteinte.

— Nullement, Monsieur le juge.

— — Ah ! je croyais reprit le magistrat, fixant son regard dans les yeux du garde dont le trouble allait grandissant, à mesure que l'eau, en grondant s'écoulait par le fossé.

Bientôt le fond apparut par endroits, un fonds de terre jaunâtre qui peu à peu se découvrit entièrement et Jacques fouillant du regard le sol encore humide de l'étang vidé poussa une exclamation étonnée.

— Est-ce que je me trompe ? N'est-ce pas un canon de fusil que j'aperçois à demi enfoncé dans la vase ? Gendarmes, amenez-moi donc cet objet, faites attention de ne pas enterrer les autres pièces de l'arme qui a dû être jetée ici, morceaux par morceaux.

Obéissant à son ordre, les gendarmes avec précaution tirèrent du sol mouillé le canon, puis la culasse encore montée sur sa crosse, d'un fusil de chasse et les remirent au magistrat qui après un rapide examen s'écria :

— Ah ! Nous avons enfin un calibre douze. Je ne me trompe pas, n'est-ce pas, garde, ajouta-t-il, mettant les deux parties du fusil sous les yeux effarés de Jules Attignat.

— Oui, Monsieur le juge, c'est bien du douze.

— Ne trouvez-vous pas que c'est un endroit très mal choisi pour y conserver un fusil qui me semble être encore en parfait état ? A première vue il ne m'apparaît pas avoir séjourné longtemps ici ; le canon ne porte aucune trace de rouille, voyez ces gouttelettes d'eau qui restent accolées au métal tout enduit de graisse. Je jurerais ma foi qu'il n'y a pas une heure qu'il a été jeté dans l'étang.

Le garde avait blêmi. Son trouble augmenta encore lorsqu'il entendit le juge lui demander brusquement.

— Dites donc Attignat, ce fusil ne vous appartiendrait-il pas ? Ne l'auriez-vous pas jeté à l'eau tout à l'heure ?

D'une voix rauque il osa cependant répondre.

— Oh ! non M. le juge. S'il était à moi, pour quelles raisons l'aurais-je envoyé au fond de l'étang ?

— Pour vous en débarrasser tout simplement.

— Dans quel but M. le juge ! Je ne suis pas riche pour me payer des fantaisies de cette sorte ! Répondit le garde qui peu à peu reprenait de son assurance.

— Dans quel but ? Mais c'est facile à comprendre et s'il me faut vous donner des précisions, eh bien je vous dirai tout bonnement que c'est vous, oui vous Jules Attignat qui avez jeté cette arme dans l'étang il n'y a pas une demi-heure pour faire disparaître la preuve du crime que vous avez commis !

(A suivre).